Lealta Fondation de libre passage

Chiffres-clés au 30.09.2025 *

Nombre de contrats de preneur de prévoyance	1'686
Avoirs clients (en millions de CHF)	458
Surveillance	Zentralschweizer BVG- und Stiftungsaufsicht, Lucerne
Organe de révision	Balmer-Etienne AG, Lucerne

* chiffres provisoires

Avantages

- ✓ Solution numérique pour l'ouverture et l'aperçu du patrimoine
- ✓ Un grand choix de solutions de placement
- ✓ Un environnement fiscal attractif en cas d'émigration

Conditions du compte de libre passage

Taux d'intérêt actuel	0.21 % p.a.
Gestion du compte	sans frais
Retrait anticipé p. propriété immobilière	CHF 400*/600**
Mise en gage	CHF 0

* domicile en Suisse ** domicilie dans l'UE / AELE

Contact

+41 58 733 04 40

info@lealta.ch

lealta.ch

Solutions de placement et conditions

LPP Fund Invest

Champs — à partir de 0.40 % p.a. (CHF 7'500 maximum par an)

Index Fund Invest

Selection Index — ab 0.45 % p.a. (CHF 7'500 maximum par an)

Multi Fund Invest

Vaste choix parmi tous les fonds de placement autorisés à la distribution en Suisse ETFs

Compare Invest Universe — 0.45 % p.a. (CHF 7'500 maximum par an) CHF 45 Ticket Fee

Open Universe — 0.60 % p.a. (CHF 7'500 maximum par an) CHF 60 Ticket Fee

Mandate Invest

Mandats de gestion avec les banques, les négociants en valeurs mobilières et les gérants de fortune selon la LPCC — 0.45 % p.a. (CHF 7'500 maximum par an)

Avantage fiscal au niveau de l'impôt à la source en cas d'émigration

Les preneurs de prévoyance qui transfèrent leur résidence à l'étranger bénéficient de l'environnement fiscal favorable de Lealta Fondation de libre passage à Schwyz.

Emigration Service

Emigration Service Standard Classic par compte	CHF 600
Emigration Service Premium Plus par compte	CHF 1'200